

MAUSSAUNE
LES-ALPILLES



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire principal



CONSEIL
GENERAL
BOUCHES-DU-RHÔNE

FORUM

des Alpilles

SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE PROVENÇALE
DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ



Organisé & proposé par



www.collectifprovence.com

Renseignements : 04 90 50 40 12 • collectifprovence@gmail.com

LES 16 & 17 AVRIL 2011

DINS LIS AUPIHO, E SUS LOU TÈMO QUE VAQUI : « L'ENSIGNAMEN DÓU PROUVENÇAU, DE LA MEIRENALO À L'UNIVERSITA »

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Définir les objectifs et les besoins en matière d'enseignement des langues régionales au XXI^e siècle.
- Préciser les particularismes au sein de notre territoire linguistique.
- Définir clairement la politique scolaire en matière de langue provençale et pour que les différents acteurs (parents d'élèves, associations de culture régionales, élèves, élus, instituteurs, professeurs...) apportent une contribution plus importante.
- Exprimer notre choix sur la langue, la graphie et l'enseignement du provençal de la maternelle à l'université, sans oublier les cours associatifs.
- Mettre en lumière les perspectives créées par la mise en place d'une loi sur les langues régionales.

Dans la Rome antique, le Forum était un lieu où le peuple prenait la parole. Nous avons voulu un forum pour écouter et dialoguer autour de l'idée suivante : est-il utile d'étudier une langue régionale, et la notre, en particulier, le provençal ? Dans ce contexte, y a-t-il suffisamment de classes bilingues ? Pourquoi l'Éducation Nationale admet-elle, pour notre langue régionale, deux manières d'écrire totalement différentes ?

Actuellement, une loi est proposée à propos des langues régionales... La Constitution, depuis 2008, affirme dans son article 75.1 :

**« les langues régionales
font partie du patrimoine
de la France ».**

En tant que citoyen,
nous avons le droit à la parole !

Jean-Pierre Richard
Président du *Collectif Provenço*
Membre du Conseil Académique
des langues régionales



Bernat Reynès, deputa de la XVth
circonscripcion di Bouco-dou-Rose e
Jack Sautel, conse de Maussano-lis-Aupiho

Le Forum des Alpilles s'est tenu les 16 et 17 avril 2011 dans le massif des Alpilles, en Provence, sur le thème de « L'enseignement du provençal de la maternelle à l'université ». Organisé par le *Collectif Provenço*, association loi 1901 représentant près de 8 000 personnes, 108 communes et communautés de communes adhérentes, et près de 150 associations, ce forum a réuni de très nombreuses personnes sur le principe de la démocratie participative.

Lors du forum, des réunions ont été programmées dans 8 communes des Alpilles, tant sous la forme de cafés citoyens que dans

des salles municipales. En moyenne, nous tenons une moyenne d'une cinquantaine de participants par lieu, soit 400 participants sur les deux jours.

Un forum numérique, mis en place pour ceux qui n'avaient pas pu faire le déplacement, a également très bien fonctionné.

Enfin, il est essentiel de souligner que la discussion a été particulièrement riche non seulement pour ce qui concerne l'enseignement du provençal mais aussi quant à d'autres sujets très liés à celui-ci tels que par exemple l'identité régionale et l'économie...



Lou Café di Ciéutadan à Font-Vieio



Organisé & proposé par



Renseignements : 04 90 50 49 12

www.collectifprovence.com

collectifprovence@gmail.com

1 - Samedi 16 Avril,

Samedi 16 avril, des discussions avec le public autour de l'enseignement de la langue provençale de la maternelle à l'université ont eu lieu dans les communes suivantes :

Mouriès • Mouriés

Espace Culturel - à partir de 14h30 à 17h30

Garants : Monique Site, Robert Arnaud

St-Rémy-de-Pro • St-Romisé-de-Pro

Café de la Place, place de la République - 04 90 92 02 13 - de 15h00 à 17h30

Garants : Jean-Pierre Richard, Robert Aprin

Eyguières • Eiguiero

Salle de l'ancienne gare, route de Miramas - à partir de 14h30 à 17h30

Garants : Laurence Raoux, Pierre Escoffier et Jocelyne Santo Norberto

Aureille • Aureio

Salle municipale - à partir de 14h30 jusqu'à 17h30

Garants : Danièle Devaye et Marinette Rogier

Fontvieille • Font-Vièio

Le Café 2 cours Hyacinthe Bellon - 04 90 54 70 14 - à partir de 15h00 à 17h30

Garants : Jean-Charles Tabacchi et Maryse Autheman

Mollégès • Moulegés

Centre socio-culturel - à partir de 9h30 à 12h00

Garants : Jean-Pierre Richard, Isabelle Chabas et Michel Fabre

Saint-Martin de Crau • Sant-Martin de Crau

Maison des Associations - de 14h30 à 17h30

Garants : Christian Lombardo, Mireille d'Alvise, André Joly

Chacune des discussions a été encadrée par deux garants du *Collectif Provenço* et des associations partenaires qui ont pris des notes et ont rappelé le fil conducteur de la discussion.

Un état de la situation actuelle de l'enseignement de la langue provençale, au sein de l'Éducation Nationale et des associations, a été présenté

en introduction. Puis, une grille de questions ouvertes a été proposée aux participants.

A l'issue de toutes les discussions, les garants se sont réunis, samedi 16 avril au soir, afin de travailler ensemble à une synthèse qui a été présentée en préalable aux discussions du dimanche 17 avril 2011.



Maurise Brès, conse de Moulegés e conseilé generau, Jan-Pèire Richard, Michéu Fabre e Isabéu Chabas



Rescontre à n-Eiguiero



Rescontre à Moulegés

Le Collectif Provenço qu'es aço ?

C'est une association créée en 2000 pour la défense et la promotion de la langue et de la culture provençales.

Le *Collectif Provenço* est totalement apolitique, c'est un mouvement social en marche.

Cette association représente 8 000 adhérents, 150 associations et plus de 100 communes et communautés de communes. En voici quelques unes : Marseille (13), Grans (13), Cavaillon (84), Carpentras (84), Sisteron (04), Grasse (06), Bellégarde (30), Grignan (26)...

Quelles sont ses actions ?

Création d'événements culturels :

- Festival *Me Dison Provenço* à Arles.
- Festival *des Fontaines* à Grans.

De l'édition :

- Trimestriel bilingue *Me Dison Provenço*, 2 000 abonnés
- Réédition d'un dictionnaire Français/Provençal
- Édition de Tintin en provençal
- Édition de la BD Gaspard de Besse en provençal

Des événements :

- Salon *Expolangues* - Paris : le *Collectif* représente, tous les ans, la langue provençale
- Organisation de conférences et de manifestations
- Aide au développement culturel
- Participation au Comité de gestion des Parcs Naturels Régionaux.

Le *Collectif Provenço* est aussi là pour défendre le patrimoine de la Provence et pour maintenir nos traditions. Alors, si vous voulez une identité provençale forte et une région qui conserve son authenticité : **rejoignez-nous !**



Ensemble, nous ferons bouger les choses !

2 - Dimanche 17 Avril,



Dimanche 17 avril, le Forum des Alpilles s'est tenu à Maussane-les-Alpilles, dans la salle Agora Alpilles.

Monsieur Jack Sautel, maire de Maussane-les-Alpilles, et son équipe municipale ont soutenu le projet du *Collectif Prouvènço* et apporté leur soutien et leur participation pour la réussite du *Forum des Alpilles*.

Le président du *Collectif Prouvènço*, Jean-Pierre Richard, a énoncé la synthèse des débats précédents et de nouvelles discussions ont été ouvertes sur cette base. Elles ont donné lieu à la rédaction d'une motion que nous avons aujourd'hui le plaisir de vous présenter



et qui a été remise à Luc Châtel, Ministre de l'Éducation Nationale et porte-parole du gouvernement par Bernard Reynès, député de la XV^{ème} Circonscription des Bouches-du-Rhône dont dépend Maussane-les-Alpilles.

Philippe Blanchet, professeur de sociolinguistique et didactique des langues au centre de recherche sur la diversité linguistique de la francophonie, à l'Université Rennes 2, a mené la discussion qui nous permet aujourd'hui de vous adresser cette motion.



Un concert de trio emè l'ou group vau-clusen Escamandre

ESCAMANDRE en concert gratuit

Le groupe *Escamandre*, originaire de Vedène, dans le Vaucluse, a clôturé en musique le *Forum des Alpilles*.

Au son des galoubets, des cornemuses et des guitares, soutenu par 15 Choristes qui se sont associés au groupe pour l'année 2011, *Escamandre* a présenté un répertoire riche au public, avec de nombreuses chansons en provençal et des compositions inédites. Le public, conquis, a participé avec engouement à ce concert.

Grand concert inédit de JF Gérold & Le Condor

Nous remercions tout particulièrement la Mairie de Maussane-les-Alpilles, la Mairie de Mouriès, la Mairie d'Aureille, la Mairie de Mollégès, la Mairie d'Eyguières, Lou Regréu, L'Escolo de la Crau, Soleil FM, L'Européenne d'Embouteillage, Les Délices de l'Olivier...

2 • 3 • 4 SEPTEMBRE 2011

GRANS • FONTAINE MARY ROSE

Tiré du B.O.E.N. de l'Éducation Nationale
numéro spécial du 4/02/2011



1

Pourquoi est-il important selon vous de conserver la langue provençale vivante ?

2

Pourquoi commencer l'apprentissage de la langue dès la petite enfance ?

3

Comment enseigner la langue ?

4

Quels moyens souhaiteriez-vous voir appliquer à l'apprentissage de la langue provençale ?

5

Selon vous, une langue peut-elle être pérenniser et/ou se renforcer si on utilise plusieurs graphies ?

6

La pratique de la langue à l'heure actuelle est-elle suffisante ?
Quel serait l'intérêt de pratiquer la langue dans la vie de tous les jours ?

7

Pensez-vous qu'une loi puisse apporter des éléments essentiels pour parler les langues régionales ?

8

Est-il utile de créer des écoles associatives provençales ?

CONCLUSIONS DU FORUM

A l'issue des deux journées de débats organisées dans les Alpilles les 16 et 17 avril 2011 par le Collectif Prouvènço, le Forum des Alpilles a conclu ce qui suit :

- Le provençal doit être enfin reconnu comme langue de France à part entière.
- Les régions sont au plus près de la définition de ce qu'est une langue régionale. C'est d'ailleurs ce que dit l'article 75.1 de la Constitution de la France : « les langues RÉGIONALES font partie du Patrimoine de la France. »
- L'enseignement public doit prendre en charge l'enseignement du provençal.
- L'enseignement de type associatif est un recours possible, en créant des écoles provençales bilingues.
- Une loi peut amener des éléments essentiels à l'enseignement et à la pérennisation de la langue provençale, à condition d'être assortie des moyens nécessaires.
- Une loi-cadre respecterait des principes généraux sans entrer dans des particularismes locaux.
- En ce domaine, le Forum des Alpilles soutient la proposition de loi de Marc Le Fur sous condition qu'aucun centre interrégional occitan n'intervienne en Provence.
- L'apprentissage du provençal, langue romane, favorise la compréhension des autres langues latines (italien, espagnol,...).
- La langue provençale est un facteur de développement économique.
- La langue provençale s'écrit selon l'orthographe codifiée par Frédéric Mistral, prix Nobel de Littérature. C'est la seule graphie qui est connue et pratiquée par l'écrasante majorité des Provençaux. A ce titre, tout comme le nom de « langue provençale », elle constitue un référent identitaire très important de la Provence.
- La graphie occitane (dite abusivement « classique »), diffusée par l'Éducation Nationale, n'a aucune légitimité historique ni sociologique en Provence.
- Il est impossible d'enseigner une double graphie de l'école jusqu'au lycée. Et dans les faits, aucune langue n'est écrite dans deux graphies aussi opposées que l'Occitane et la Provençale...
- Le système de la double graphie nuit à une augmentation due au nombre d'élèves volontaires pour étudier le provençal.
- Le bilinguisme est un atout essentiel qui crée une ouverture d'esprit favorable aux autres apprentissages.

- La langue provençale est un facteur d'accueil et d'intégration des enfants de toutes origines.
- L'enseignement du provençal doit être assorti d'un enseignement sur la Provence elle-même : géographie, histoire, culture, traditions, etc... Ainsi les enfants sauront-ils que la langue n'est que la partie d'un tout, constituant l'identité provençale.
- L'enseignement du provençal doit être progressif et rester ludique et attractif !
- La globalisation occitaniste qui veut fusionner les différents parlers d'oc sous le vocable trompeur « d'occitan » est néfaste à l'enseignement du provençal et des autres langues d'oc. Selon le principe des quotas, l'Éducation Nationale nomme un nombre de professeurs égal en Bretagne et dans tout le domaine prétendu « Occitan » qui recouvre pourtant près de la moitié du territoire national. Ainsi a-t-on 4 professeurs pour les 5 départements bretons... et 4 pour les 32 départements des pays d'oc ! De nombreux problèmes sont par ailleurs générés par ce fait. Au nom de « l'unité de l'occitan-langue d'oc » certains professeurs nommés en Provence peuvent venir de Pau ou de Bordeaux... Il s'agit d'une véritable aberration pédagogique et linguistique.

MOTION

Suite aux conclusions des débats, les participants du Forum des Alpilles vous demandent, Monsieur le Ministre :

- De faire en sorte que la langue provençale soit enseignée dans le respect de sa graphie naturelle, simple et moderne, initiée dès la période moderne, et définitivement codifiée par Frédéric Mistral.
- De veiller à ce que, dans la zone linguistique du Provençal, aucune autre graphie ne soit enseignée en lieu et place de celle qui est historiquement celle des Provençaux.
- De veiller à ce que les options dans notre langue régionale, le provençal, ne soient pas condamnées de fait suite à la suppression de milliers de postes d'enseignants annoncée par le gouvernement.
- Une gestion autonome du provençal, étendue à toute la zone linguistique et identitaire de cette langue, c'est à dire les 6 départements de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, la Drôme provençale et la partie Provençale du Gard.

ALPILLES 7

Vers une motion pour l'enseignement du provençal

Le collectif Prouvènço a organisé un forum dans le cadre des Alpilles.

Une réunion de travail, les 26 et 27 avril, a permis de discuter de la situation de la langue provençale et de proposer une motion pour l'enseignement de la langue provençale dans les écoles maternelles et primaires.

Le collectif Prouvènço a organisé un forum dans le cadre des Alpilles. Une réunion de travail, les 26 et 27 avril, a permis de discuter de la situation de la langue provençale et de proposer une motion pour l'enseignement de la langue provençale dans les écoles maternelles et primaires.

La Provence 4025

MAUSSANE-LES-ALPILLES

Le forum provençal se finit en musique



Le forum du collectif Prouvènço a pris ses derniers jours à Maussane-les-Alpilles. Les participants ont pu assister à un concert de musique traditionnelle provençale.

Le Régional N° 4848 du 27 avril au 3 mai 2011

LE Régional L'hebdo du Pays d'Arles

ALPILLES

Un forum sur l'enseignement du provençal ce week-end

Dans six villes des Alpilles, se tiendra dès tout sur le "langage occitan".

Le collectif Prouvènço organise un forum sur l'enseignement de la langue provençale dans six villes des Alpilles. Les participants discuteront de la situation de la langue et proposeront une motion.

GRANS

Le Collectif Prouvènço tient forum

Néanmoins, le «Collectif Prouvènço» présidé par Jean-Pierre Richard organise dans plusieurs villes des Alpilles le «Forum des Alpilles», manifestation destinée à appréhender l'enseignement de la langue provençale depuis la maternelle jusqu'à l'université. Un week-end riche en échanges qui laisse entrevoir de belles perspectives.



Le concert final du groupe «Prouvènço».



LES DÉLICES DE L'OLIVIER®
 Verger d'entreprises
 de Roquerousse
 13520
MAUSSANE LES ALPILLES
 Tél. 04 90 54 74 30
 Fax 04 90 54 70 98
 www.delicesolivier.com

L'EUROPÉENNE D'EMBOUEILLAGE®
 433, Chemin des Matouses
 84470
CHATEAUNEUF DE GADAGNE
 Tél. 04 90 32 76 00
 Fax 04 90 22 59 88

SOLEIL FM® 96.3
 Place F. Mitterrand
 BP 40016
 13551
SAINTE MARTIN DE CRAU
 Tél. 04 90 47 15 26
 Fax 04 90 47 30 44
 contact@soleilfm.com

FORUM

des Alpilles

SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE PROVENÇALE
DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ

 DIMANCHE 17 AVRIL 


Maussane-les-Alpilles concert gratuit
9h30 • salle agora alpilles
avec le groupe *Ercamandje*

renseignements :

04 90 50 49 12

SAMEDI 16 AVRIL

Mouriès • Mouriés

Espace Culturel • à partir de 14h30 à 17h30

St-Rémy-de-Provence • St-Roumié

Café de la Place, place de la République • de 15h00 à 17h30

Eyguières • Eiguiero

Salle de l'Ancienne Gare • à partir de 14h30 à 17h30

Aureille • Aureio

Salle municipale • à partir de 14h30 jusqu'à 17h30

Fontvieille • Font-Vieio

Le Café 2 cours Hyacinthe Bellon • de 15h00 à 17h30

Mollégès • Moulegés

Centre socio-culturel • à partir de 9h30 à 12h00

St-Martin de Crau • St-Martin de Crau

• Maison des Associations (au rdc) • de 14h30 à 17h30

www.collectifprovence.com